

Guingamp, le 26 octobre 2018

Objet : Rencontre, débat et réflexion - "**Associations-Collectivités, Comment mieux travailler ensemble ?**"

Mesdames, Messieurs,

« La Bretagne compte entre 65 000 et 70 000 associations au sein desquelles s'investissent entre 640 000 et 700 000 bénévoles, soit environ un habitant sur quatre. Si neuf associations sur dix ne fonctionnent qu'avec des bénévoles, on compte, dans les associations employeuses, près de 10 000 salariés, soit 11,4% de l'emploi privé » : dans le rapport qu'il a rendu en 2017 le Conseil économique, social et environnemental de Bretagne a rappelé l'importance du fait associatif dans notre région.

Cette importance, Guingamp-Paimpol Agglomération la mesure également, en affirmant en mai dernier, au travers d'une délibération-cadre, sa volonté de se montrer innovante dans sa relation avec les associations et de soutenir en lui-même le « fait associatif ».

Dans cette optique, l'agglomération a souhaité engager un partenariat de fond avec le Mouvement associatif de Bretagne en particulier. Tous deux, nous vous proposons aujourd'hui de nous retrouver et d'engager un premier temps de réflexion et d'échanges sur la thématique suivante :

« **Associations-collectivités, comment mieux travailler ensemble ?** »

Le samedi 17 novembre à 10h30

11 rue de la Trinité à Guingamp (siège de Guingamp-Paimpol Agglomération)

Le programme de cette rencontre est le suivant :

- **Présentation de l'étude du CESER** : « les défis de la vie Associative en Bretagne »
- **Intervention de Jean-François Draperi**, maître de conférence et directeur du centre d'économie sociale/CNAM Paris.
- **Echanges et débats.**

Nous vous invitons à vous inscrire grâce au lien ci-après : [CLIQUEZ ICI FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE](#)

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yannick Hervé
Président du Mouvement
Associatif de Bretagne

Vincent Le Meaux
Président de Guingamp-Paimpol
Agglomération

Toute correspondance est à adresser à M. le Président.



11, rue de la Trinité | 22200 Guingamp | 02 96 13 59 59 | contact@gp3a.bzh

Siret 200 067 981 00015 - APE 8411Z - Catégorie juridique 7348